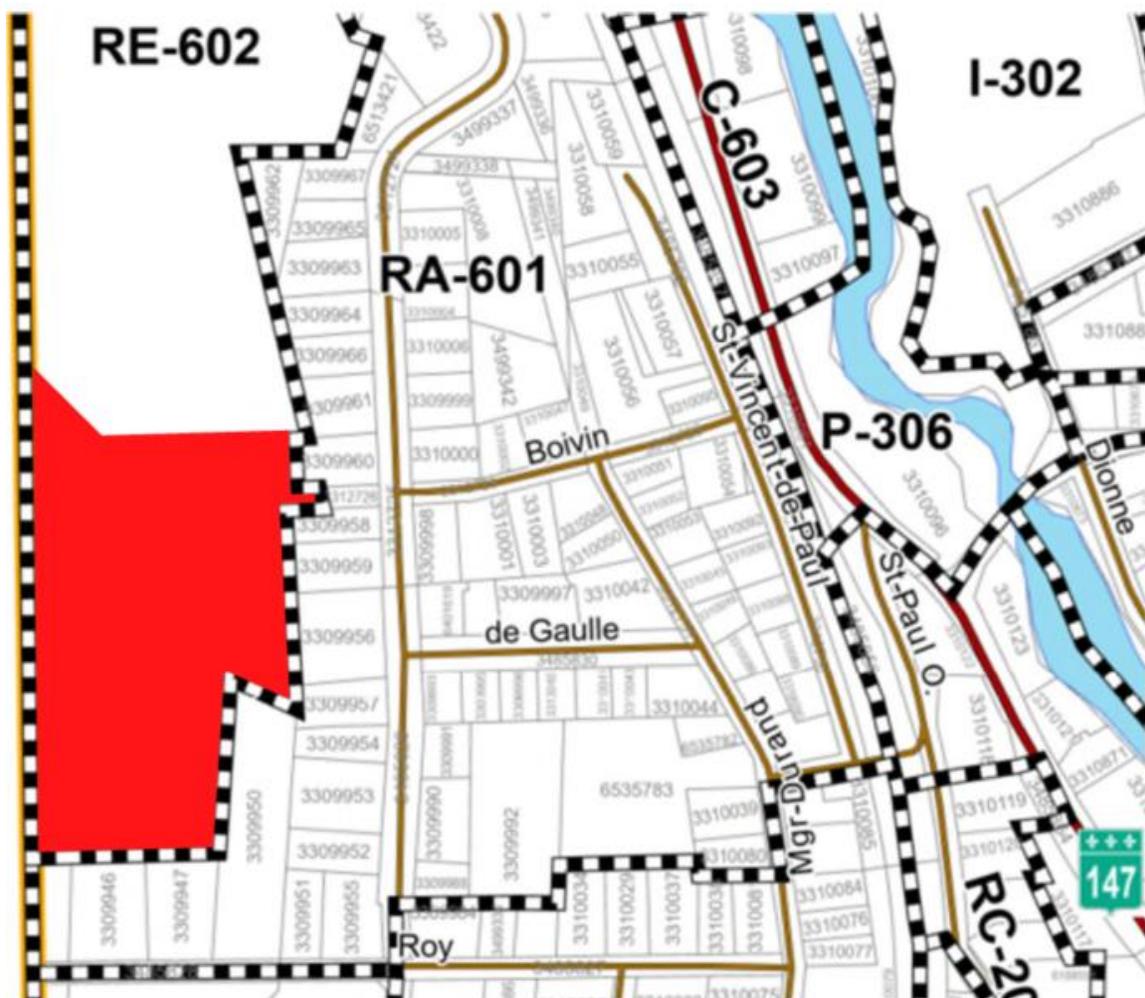


ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de résolution autorisant en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, ch. 2)* afin d'autoriser un projet d'habitation de 98 logements étudiants et d'usage mixte dans la zone RE-602, sur le lot 5 594 680 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil municipal invite la population à une séance de consultation concernant un énoncé de résolution de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, ch. 2)*, afin d'autoriser un projet d'habitation de plus de 98 logements étudiant dans la zone RE-602, sur le lot 5 594 680 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook;



QUE cette consultation aura lieu au CRIFA situé au 125, chemin Morgan à Coaticook et qu'elle débutera à 18h30 le **lundi 29 septembre 2025**;

QUE lors de cette assemblée publique, le conseil municipal et le promoteur expliqueront et présenteront le projet ainsi que l'énoncé de résolution;

QUE ce projet de résolution ne nécessitera pas d'approbation référendaire en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q., 2024, chapitre 2)*;

QUE ce projet nécessitera par le conseil municipal de la Ville de Coaticook l'adoption d'une résolution lors d'une séance régulière de la Ville de Coaticook en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q., 2024, chapitre 2)*;

QUE cet énoncé de résolution et la description du projet sont disponibles pour consultation au service du greffe de la ville, les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, les mercredis de 13 h à 16 h et les vendredis de 9 h à 12 h et peut être consulté sur notre site internet au <https://www.coaticook.ca/>.

Donné à Coaticook, ce 18 septembre 2025.

La greffière,

Geneviève Dupras